

Démocratie en danger !

Le 17 octobre, plus de 800 000 personnes étaient dans la rue : il faut remonter à la réforme des retraites pour retrouver une telle mobilisation.

La colère est plus que légitime : pouvoir d'achat dégradé, salariés en difficulté, services publics saignés, lycéens et étudiants contraints d'étudier dans des conditions indignes.

Et quelle est la réponse du Gouvernement et du Président de la République ? La répression et le silence.

Derrière ces mots, une réalité : la démocratie vacille sous l'effet d'une dérive sécuritaire que nous dénonçons.

Une répression disproportionnée

Rien ne justifie l'ampleur de la répression qui s'est abattue sur les manifestant.e.s, pas même les dégradations et les pillages.

Au moins **4 834 interpellations** ont été recensées en trois journées de mobilisation en octobre 2026. Lors des émeutes urbaines de 2005, qui avaient duré trois semaines, on en avait compté au moins 2 921. Autant d'interpellations, visant des personnes venues exprimer leur ras-le-bol face à la brutalité de l'État, interrogent sur l'ampleur des moyens déployés. **N'est-ce pas disproportionné ?**

Appelons un chat un chat : il y a eu des violences policières.

- À Lens, le 5 octobre, un lycéen de 15 ans a eu la main arrachée par une grenade lors d'une manifestation devant son lycée.
- À Saint-Étienne, le 17 octobre, un jeune homme a perdu une main dans des circonstances impliquant une grenade utilisée lors des affrontements.
- Le 17 octobre, **Raphaël, 17 ans, a été littéralement tabassé par la police**. Selon lui, les policiers lui auraient lancé : « *on va te crever, sale chien* ».
- À Bordeaux et à Lille, la police gazait avant même le début de la manifestation ; à Paris, place de la République, départ de la manifestation validée par la Préfecture, la police faisait également usage de gaz lacrymogène pendant plusieurs heures alors qu'ils n'offraient aucune issue aux manifestant.e.s présent.e.s sur la place.

Gaz lacrymogènes, LBD, grenades de désencerclement : **c'est inadmissible.**

À Paris, un manifestant est décédé d'un arrêt cardio-respiratoire au cours de la journée. Nous demandons que toute la lumière soit faite sur les circonstances de sa mort.

Des libertés fondamentales menacées

Manifester est un droit constitutionnel. Or tout ce qui a suivi la mobilisation tend à le restreindre, et avec lui le pluralisme politique.

Un bouc émissaire ? Selon les révélations publiées le 20 octobre par Mediapart, un commissaire du renseignement territorial affirme avoir reçu des consignes visant à présenter La France insoumise comme responsable du mouvement.

Si ces faits sont avérés, l'État aurait demandé à ses agents de travestir la réalité, et cela est très dangereux pour la démocratie.

Ces affirmations appellent des explications publiques et des vérifications indépendantes.

Dans le même temps, des responsables politiques envisagent ouvertement l'interdiction ou la dissolution de cette formation : le Président du Sénat (peut-être depuis son siège à 40 000 euros), le candidat Bruno Retailleau ou encore François-Xavier Bellamy sur France Info.

Depuis quand la réponse à une crise sociale réelle consiste-t-elle à envisager la disparition d'un adversaire politique ?

La liberté des partis et le pluralisme ne sont pas des concessions du pouvoir : **ce sont des garanties fondamentales de notre démocratie.**

L'escalade sécuritaire. Gabriel Attal propose de pouvoir bloquer temporairement certains réseaux sociaux, et le recours à l'armée pour rétablir l'ordre est envisagé.

Laurent Nuñez, ministre de l'Intérieur, a publiquement promis une « fermeté » totale pour rétablir l'ordre républicain, en affirmant assumer le commandement des opérations.

Des couvre-feux sont en place, **ce qui n'a pas empêché des militants d'extrême droite de défiler en plein centre-ville de Lyon.**

Deux poids, deux mesures ? L'interdiction systématique des rassemblements non déclarés ou jugés à fort risque de débordement est désormais envisagée.

Quant au Président de la République ? Comme d'habitude, il n'a apporté aucune réponse et, fidèle à son style, a nié la réalité : toujours plus de sécurité.

Ces propositions soulèvent de graves questions de proportionnalité et, surtout, de respect des libertés fondamentales.

Notre réponse est non

Personnels des SPIP, nous savons ce que produit une réponse uniquement pénale à une crise sociale : **ces milliers d'interpellations sont déjà des déferrements, des contrôles judiciaires, des sursis probatoires et des interdictions de manifester que nos services, déjà exsangues, devront mettre en œuvre.**

La réponse à la souffrance sociale ne peut disparaître derrière la question sécuritaire. Où sont les réponses sur les salaires ? Sur les prix de l'énergie et des carburants ? Sur les conditions de travail ? Sur les moyens de l'école, de la santé, de la justice et de l'ensemble des services publics ? **Le Gouvernement ne peut prétendre résoudre durablement une crise sociale en traitant les révoltes populaires comme un problème d'ordre public.**

Dans la ligne de la **CGT** nationale ou de l'**UD CGT Nord**, nous appelons à ne pas céder à la peur diffusée par **le Gouvernement et à participer massivement au 24 octobre.**

Nous rejoignons les demandes **d'une vraie politique sociale contre la vie chère, de la démission du Gouvernement et du Président de la République et de la défense de la démocratie.**

La démocratie, c'est entendre la contestation sociale, pas écouter un concert de Céline Dion.

À Lille, le 21 octobre 2026

